



PROCES VERBAL

Assemblée des Déléguées Mardi 16 octobre 2018, 17h30 Auditoire Yersin

Présents

Comité Alexandre Waldmeyer – Président

AEML Rachel Ingold – Secrétaire

Fanny Delessert - Caissière

Damien Ruggli – Responsable Relations Estudiantines

Alexia Roux – Responsable Relations Facultaires

Dominik Banto – Responsable Relations Publiques

Tanguy Espejo – Responsable Affaires Socioculturelles

Alisson Charmey – Responsable Barbiturick

Luca Tolsa – Responsable Bal de Médecine

Sofia Fernandes - Responsable ODP

Romaine Vigne – Webmistress

Margaux Achtari – Responsable Swimsa-Exchanges

Shani Stockhammer – Responsable Formation

Délégué.e.s Sinda Loueslati

BMed1 Diane Schoone

Pascal Lingner

Minna Cloître

Antigona Dacaj





Délégué.e.s Farah Hrasnica

BMed2 Charlotte Beauville

Aurélien Vanat

Eugénie Sieber

Délégué.e.s Arnaud Meylan

BMed3 Christiane Marques

Timothée Vesin

Alexander Coukos

Ana De Palma

Délégué.e.s François Mo-Costabella

MMed1 Bruno Mayor

Guillaume Thévoz

Délégué.e.s Alessandro Ishii

MMed2 Maxime Lalancette

Cédric Fricker

Délégué.e.s David Ruchat

MMed3

Invités Athiththan Kanthasamy

Oriane Frankhauser

Marie-Eve Hildbrand

Matteo Ortolini





Ordre du jour :

- 1. Acceptation de l'ordre du jour
- 2. Acceptation du PV de l'AD précédente
- 3. Présentations
- 4. Communications
- 5. Présentation des comptes de l'AEML
- 6. Propositions de modifications des statuts
- 7. Projet coordination des associations
- 8. Communication du Responsable des affaires socioculturelles
- 9. Nouvelle convention du Barbiturick
- 10. Attribution des fonds par le Groupe de Soutien
- 11. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire
- 12. Élection des vérificatrices de compte
- 13. Divers





1. Acceptation de l'ordre du jour

La séance commence à 17:36

- Alexia Roux nous souhaite la bienvenue et nous remercie de notre présence et pour notre engagement pour l'année à venir.
- Cédric Fricker souhaite changer l'ordre du jour en plaçant le point 11 après le point 4.

Votation:

- « Acceptez-vous l'ordre du jour modifié ? »
 - Oui 82%
 - Non 12%
 - Abstentions 6%

L'ordre du jour modifié est accepté.

2. Acceptation du PV précédent

Le PV est accepté.

3. Présentations

Chaque délégué se présente et énonce son expérience en tant que délégué et/ou ancien membre du comité AEML.

4. Communications

- Alexia transmet à l'assemblée que la faculté voudrait être avertie à l'avances des sujets qui vont être abordés à la CCE pour pouvoir commencer à agir sur ces points et profiter de la CCE pour en rendre compte. Alexia nous demande donc de lui transmettre environ 2 semaines





à l'avance les points que nous voudrions aborder lors des CCE pour qu'elle puisse les transmettre.

- La communication avec les volées devrait être améliorée en utilisant les groupes facebook ou en faisant des petites présentations dans les auditoires.
- Alessandro Ishii propose que les CCE commencent environ 30min avant
 l'arrivée de la direction de la faculté pour régler les problèmes qui ne concernent pas l'école de médecine.

5. Présentation des comptes de l'AEML

Fanny Delessert vient présenter les budgets devant l'assemblée des déléguées. Les tableaux présentés pendant l'AD sont disponibles en annexe I.

- Le BDM a un budget différent de celui de l'année dernière pour cause des frais engendrés par le changement de lieu. Il en résulte un ajout de 1'000.au budget du BDM.
- L'AEML souhaite avoir un budget pour les journée d'accueil
- Le budget pour la CEF est utilisé pour payer les médecins assistants qui viennent aux RESCOS.
- Alessandro Ishii félicite le comité socioculturel pour le succès du WEI et son autofinancement.
- La cotisation à la swimsa était plus élevée l'année passée à cause d'une erreur de l'ancien trésorier de la swimsa.
- Le budget du comité socio-culturel sert pour les achats de dernière minutes.
- L'assemblée des déléguées souhaiterait que lors de la prochaine passation du poste de trésorière, les comptes soient plus détaillés pour faciliter le travail du futur comité et félicite Fanny pour son travail.

Votations:

- « Acceptez-vous le budget comme présenté par l'AEML ? »
 - Oui 80%
 - Non 7%





• Abstentions – 13%

L'assemblée des déléguées acceptent le budget comme présenté par l'AEML.

6. Propositions de modifications des statuts

Alexandre Waldmeyer présente les modifications des statuts proposées par l'AEML.

- Le comité AEML souhaite ajouter, à l'article 10 de ses statuts, la phrase suivante :
 - « Les versements et transactions effectués par l'AEML, dans le but de subventionner une association, ne peuvent être exécutés que sur un compte bancaire de ladite association, à l'exclusion de tout compte personnel. »
- Le comité AEML souhaite retirer, à l'article 5.3 de ses statuts, les phrases ici soulignées :
 - L'AD est composée des déléguées de volée et des déléguées aux commissions et aux diverses instances citées dans la Liste officielle des déléguées et représentantes des étudiantes, ainsi que des membres du Comité. Les activités des déléguées et des représentantes des étudiantes sont réglées par le Cahier des charges des déléguées de volée et la Liste officielle des déléguées et représentantes des étudiantes.

Cédric Fricker demande, au contraire, qu'on actualise et officialise une nouvelle Liste (qui n'existait plus depuis quelques années) et que les représentants des diverses commissions soient dorénavant conviés aux AD. Il ajoute que cela permettrait de diversifier les points de vue.

Alexandre et Alexia craignent que cela transforme l'AD en une 2ème AG.

Votation:

- « Souhaitez-vous supprimer cette ligne dans les statuts de l'AEML ? »
 - Oui 76%
 - Non 12%
 - Absentions 12%

La suppression de ces lignes est acceptée par l'AD mais doit être revotée à l'AG.





- David Ruchat souhaite modifier le nombre de délégués suppléants en MMed3 pour avoir une 2^{ème} déléguée suppléante (Art. 5.3.1)
- Le comité AEML souhaite corriger l'art. 1 pour mettre le nom de l'association au féminin.

Votation:

- « Acceptez-vous les propositions de modification des statuts ? »
 - Oui 94%
 - Non 0%
 - Abstention 6%

L'AD accepte ces modifications.

7. Projet de coordination d'associations

Dominik Banto vient présenter son projet commun avec Maxime Troillet qui a pour but de développer l'entente et harmoniser les associations de la faculté. La finalité de ce projet serait de coordonner les dates et les projets de différentes associations présentes à Lausanne. Pour ce faire, Maxime et Dominik proposent de mettre en place un conseil des associations qui se tiendrait une fois par semestre et de créer un poste, dépendant du RRP, de coordinatrice des associations.

La coordinatrice des associations aurait un cahier des charges à définir mais devrait tenir un rôle proactif dans les associations, les aider et faire un carnet d'adresses. La coordinatrice devra être élue par le conseil des associations et avoir été membre de l'une d'entre elles, auparavant.

8. Communications du responsable des affaires socioculturelles

- Tanguy Espejo vient parler de l'ADN et explique la situation compliquée dans laquelle se trouve le projet de l'ADN 2018. Le sujet sera de nouveau abordé à l'AG. Le comité socioculturel réfléchit encore à un moyen de renouveler l'ADN et lance un appel aux idées pour les lieux.





- Cédric Fricker souhaite en savoir davantage sur la répartition du nombre de prélocations en fonction des volées et Tanguy assure vouloir privilégier les volées les plus élevées même s'il est encore tôt pour aborder la question.
- Les Bmed1 voudraient qu'on avantage les 1ères années.
- Alex évoque son vécu de l'ADN de l'an dernier...

9. Nouvelle convention du Barbiturick

Alisson Charmey vient présenter la nouvelle convention du Barbiturick qui a été signée et nous permet d'avoir des nouveaux horaires élargis.

L'engagement du comité HESAV est grandissant et ça fait plaisir!

10. Attribution des fonds par le groupe de soutien

Alexandre présente le tableau de la répartition qui est disponible en annexe II.

11. Présentation du projet de gestion de l'enveloppe budgétaire

Alexandre présente la répartition de l'enveloppe budgétaire qui est disponible dans l'annexe III.

Ces tableaux prennent aussi en compte le remboursement des postes du rallye.

- Certaines déléguées demandent que l'enveloppe budgétaire soit redistribuée de manière équitable sans prendre en compte la taille, les projets de l'association et la présence ou non au rallye.
 - Fanny propose qu'il soit refusé de redistribuer l'argent de l'enveloppe budgétaire avec effet immédiat car la répartition actuelle a été mûrement réfléchie par le comité après une étude des activités et des dépenses de chacun et sans prendre en compte la présence ou non au rallye.
- Comme il est impossible que toutes les associations soient représentées en même temps au rallye, il est proposé que, pour une question d'équité, les associations fassent un tournus qui sera formalisé au conseil des associations.
- Alessandro Ishii remarque que certaines associations reçoivent plus que ce qu'elles ont demandé.





Le comité explique que c'est parce que certaines demandes des associations sont jugée excessives par rapport à leur activités et leurs dépenses. Alexandre propose de créer un plafond qui empêche de donner plus d'argent que demandé et que l'argent « en surplus » soit réparti équitablement entre les autres associations.

Christiane Marques craint que les associations émettent des demandes beaucoup plus élevées pour avoir un plafond très haut.

Le sujet sera réabordé à la prochaine AD.

Votation à titre informatif :

- « Souhaitez-vous une redistribution de l'argent du rallye à toutes les associations (et pas uniquement celles présentes au rallye) ? »
 - Oui 82%
 - Non 12%
 - Abstentions 6%

L'assemblée des déléguées acceptent à titre informatif de redistribuer l'argent du rallye à toutes les associations (et pas uniquement celles présentes au rallye). Il sera renouvellé à l'AG.

Votation:

- « Acceptez-vous la proposition de l'enveloppe budgétaire comme proposée par le comité AEML ? »
 - Oui 64%
 - Non 12% (?)
 - Abstentions 6%

12. Vérificatrices des comptes AEML, ODP, Barbiturick

Votations:

- « Acceptez-vous les candidatures des vérificateurs de comptes AEML, ODP et Barbiturick ? »
- Oui 100%
- Non 0%
- Absentions 0%

Les vérificatrices de compte sont élues par l'assemblée des déléguées.





13. Divers

Madame Hildbrand vient présenter son projet de faire un film sur la FBM « les guérisseurs » qui sortira en salle vers 2019-2020.

La séance est levée à 20:11

Alexandre Waldmeyer Président Rachel Ingold Secrétaire

ANNEXES:

Annexe I.

Budget de l'AEML pour 2018-2019.

Produits:

	Budgétisé
Bal de la Rentrée	3040
Draw On Me	4200
Nuit des Blouses Blanches	7700
Bal de Noël	1800
Bal de Médecine	7000
Soirée de printemps	3100
WEI	3750
Barbiturick	2300
TOTAL	32'890

Charges:

	Budgétisé
Téléphone, internet, compte	510
Couverture de risque	800
Réunions	1300
Argent de volées	5000
Cotisation SWIMSA	1500
LMTA	2000
Planète Santé Live	700
CEF	2000
Comité socio-culturel	1000
Sortie AEML	1300
Groupe de soutien	12000





Soutien événements internationaux	1000
Soutien BDM	4000
Soutien plafond	2000
WEI BMed2	3750
Divers	1000
Déménagement	1000
Accueil des BMed1/gymnasiens	120
Unilive	100
Conseil des associations	140
TOTAL	41′220

Annexe II.
Attribution des fonds par le groupe de soutien.

Association	Répondant	Somme attribuée (CHF)	Somme souhaitée
AEST	Leonore Genet	450	1000
AFREC	Jérome Cottet	0	1500
Casa Salim	Jessica Donadio	500	2000
ESCO	Noemie Stouder	2′000	2000
For Equity	Nina Emery	500	2000
Le Pensement	Gaëtan Zwingli	1′500	2000
Marrow	Emilien Ruchonnet	0	1500
MedSICS	Elodie Koller	750	750
Medstache	Elio Butera	500	500
Metis	Amrita Singh Virk	1′900	2000
Paires	Nathan <u>Vibert</u>	1′900	2000
Total :		10'000	17′250

Annexe III. Répartition de l'enveloppe budgétaire.

	Donné en 2017	Souhaité	Donné
METIS	3400	4000	4000
UAEM	1150	1700	1200
Marrow	1750	1000	1200
ТВН	1600	1500 - 2000	1200
D & D	1150	1500	1500
Medstache	1550	2000	1500
Le <u>Pensement</u>	1500	500	500
EROS	500	850	300
AEST	600	2000	1500
MedSICS	1500	1000	1200
CLASH	0	600	600